

ANNULE ET REMPLACE

Commune de LIGINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 4 septembre 2026 à 20h00 selon convocation en date du 28 août 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL - Mme MINARD - M TRONCHE - Mme BARRAUD - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON -Mrs FAVRE - BOUILHAC - VALADE - Mme VIGNAL- Mr HUMANN

Absents excusés : M VERNIENGAL
Mme OULD SAÏD (a donné procuration à M MINARD)
M BIVERT (a donné procuration à Mme VIGNAL)

Secrétaires de séance : Mme DUBOIS et Mr VALADE

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 18/09/2026
ID : 019-211911300-20260904-DCM2026076-DE

Délibération N°2026-076 : Demande de subvention de la collectivité au titre de la dotation voirie

Monsieur le Maire rappelle le projet relatif aux travaux VOIRIE 2026, le déroulement de la consultation et le choix de retenir la Société R.M.C.L.

Le montant du marché TRAVAUX est de 79 527,30 € HT soit 95 432,76 € TTC.

Le coût PREVISIONNEL de l'OPERATION PROGRAMME VOIRIE 2026 peut être établi comme suit :

COUT PREVISIONNEL DE L'OPERATION	Cout prévisionnel des TRAVAUX en € HT	Frais de mise à disposition du service E.C.	Cout prévisionnel OPERATION en € HT	TVA 20,00%	Cout prévisionnel OPERATION en € TTC
PROGRAMME VOIRIE 2026	79 527,30	3 976,37	83 503,67	15 905,46	99 409,13

Monsieur le Maire précise que l'opération VOIRIE 2026 recevra le soutien financier du CD19 avec l'aide au titre de la DOTATION VOIRIE 2026 (14 538.00 €) ; cette aide doit être sollicitée auprès du CD 19 en 2026.

Monsieur le Maire propose :

- D'approuver la réalisation de l'opération VOIRIE 2026
- De solliciter l'octroi de la subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL au titre de la DOTATION VOIRIE 2026 pour un montant de 14 538.00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la réalisation de cette opération
- Approuve la demande d'aide financière au titre de la **DOTATION VOIRIE 2026**,
- Arrête le plan de financement de l'opération comme suit :

Dotation voirie 2026 : 40% plafonné à 14 538 €	14 538,00 €
Fonds propres de la collectivité : 82,59%	68 965,67€
Total de l'opération : 100%	83 503,67 €

- Sollicite l'attribution de l'aide accordée par Monsieur le Président du Conseil Départemental, à savoir :

QUATORZE MILLE CINQ CENT TRENTE HUIT euros au titre de la DOTATION VOIRIE - ANNEE 2026,

- Désigne Monsieur le Maire comme personne responsable de l'opération et l'autorise à signer tous les actes, à intervenir afin de mener à bien la réalisation de celle-ci.

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le 18/09/2026

ID : 019-211911300-20260904-DCM2026076-DE



Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Mairie de LIGINIAC, le 4 septembre 2026.
Au registre sont les signatures

Membres	15
Présents	14
Représentés	2
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

